

CENTRE ANCIEN
Bordeaux

Permettre à tous de vivre (mieux) le centre ancien de Bordeaux :

Vers une opération d'aménagement

Bilan de la concertation réglementaire - 26 juin 2025

Concertation du 3 octobre 2023 au 26 juin 2025



Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20250926-lmc1110115-DE-1-1
Date de télétransmission : 03/10/2025
Date de réception préfecture : 03/10/2025
Publié le : 03/10/2025



**BORDEAUX
MÉTROPOLE**

SOMMAIRE

Table des matières

SOMMAIRE	2
CONTEXTE.....	3
PARTIE 1 : LE DISPOSITIF DE CONCERTATION	5
PARTIE 2 : LE DÉPLOIEMENT DE LA CONCERTATION	7
Les dispositifs d'information	7
Les dispositifs de participation en continu.....	12
Les dispositifs de participation de la phase 1 – Le diagnostic usager	13
Les dispositifs de participation de la phase 2 – L'élaboration du plan guide	20
Retour d'expérience sur la concertation.....	23
PARTIE 3 : LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION	24
Méthodologie	24
Habitat	25
Cadre de vie.....	26
Mobilité	28
Economie et vie locale.....	38
Adaptation au changement climatique.....	40
Annexes	443

CONTEXTE

Une nouvelle opération d'aménagement sur le centre ancien de Bordeaux

Le centre ancien de Bordeaux présente de nombreux atouts. Que ce soit par son patrimoine, ses quartiers, ses équipements, ses commerces, ses emplois, son positionnement stratégique en cœur de métropole ou encore son parc de logements. Au quotidien, ce secteur attire de nombreux habitants, touristes, usagers ou encore travailleurs.

Néanmoins, des enjeux liés au développement de l'habitat, au dynamisme économique ou encore au cadre de vie y étaient présents et ont fait l'objet de nombreuses actions depuis 2002. Ces dernières ont été renforcées en 2010 dans le cadre du Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés (PNRQAD) et du projet urbain [Re] Centres. Ce dernier est encore en cours de déploiement et s'achèvera en 2025.

Malgré une intervention publique importante et au long cours, de nouveaux enjeux émergent sur le centre ancien, dans un contexte de lutte et d'atténuation des effets du changement climatique.

Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux ont donc lancé une démarche collective et participative pour définir les contours d'une opération d'aménagement qui sera mise en œuvre après 2025.

Les objectifs de l'opération d'aménagement

Tel que présenté dans la délibération adoptée par le conseil de Bordeaux Métropole le 30 juin 2023, l'opération d'aménagement poursuit plusieurs objectifs :



Créer les conditions de l'adaptation du centre-ville au changement climatique et d'atténuation de ses effets



Développer un habitat de qualité et lutter contre l'habitat indigne et le mal-logement



Favoriser le maintien et le développement d'un centre-ville mixte, accessible, inclusif et adapté aux différentes situations telles que le handicap



Favoriser le maintien et le développement des activités économiques et/ou associatives



Favoriser le développement des mobilités douces



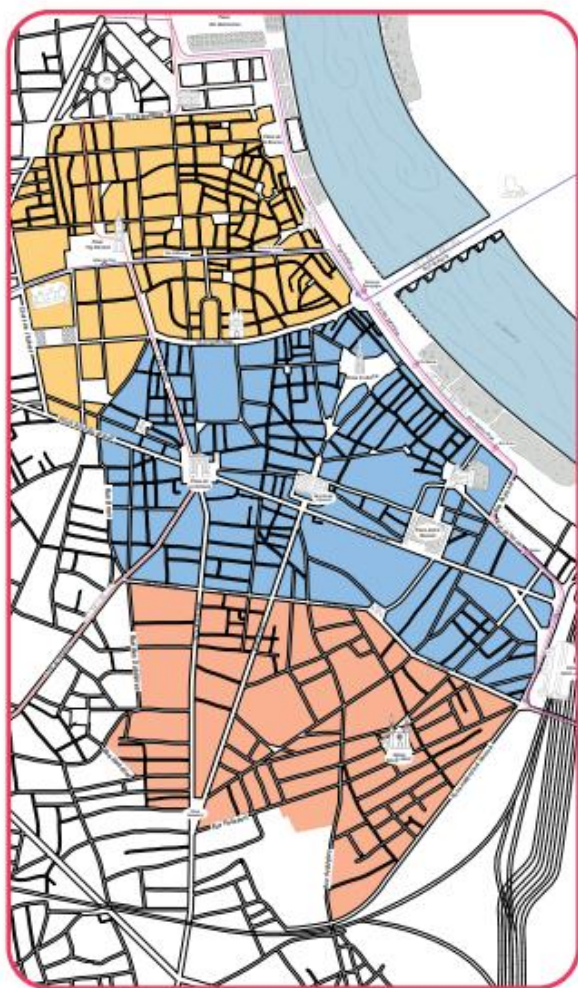
Améliorer et renouveler le cadre de vie

La réflexion autour de cette opération d'aménagement s'est déroulée en plusieurs phases : un premier temps de diagnostic usager et technique, un deuxième temps d'élaboration d'un plan guide. Cette réflexion sera poursuivie par l'élaboration d'un programme d'actions.

Le plan guide définit les ambitions et la philosophie du projet. Il fixe les grands principes d'organisation urbaine et illustre les orientations et les intentions d'aménagement à long terme. Le plan guide se construit autour de secteurs d'intervention dits prioritaires pour lesquels des objectifs sont fixés en matière d'habitat, d'économie, d'espaces publics, etc. Il constitue une feuille de route évolutive sur les priorités dans ces secteurs identifiés.

Le périmètre de l'opération d'aménagement

Le périmètre de l'opération d'aménagement s'étend sur une superficie de 322,7 hectares sur trois secteurs de concertation visibles ci-dessous. Ces trois secteurs intègrent une partie des quartiers de Bordeaux centre, Bordeaux sud, Nansouty St Genès, Saint Augustin – Tauzin – Alphonse Dupeux.



Carte des trois secteurs de concertation

PARTIE 1 : LE DISPOSITIF DE CONCERTATION

Une concertation réglementaire

Dans le cadre de l'élaboration du plan guide de l'opération d'aménagement, Bordeaux Métropole, ayant la compétence en matière d'aménagement, a organisé avec la Ville de Bordeaux, une concertation réglementaire en application des dispositions de l'article L. 103-2 du Code de l'urbanisme.

Cette concertation s'est déroulée pendant toute la durée d'élaboration du projet et a associé les habitants, les acteurs locaux, et les autres personnes concernées, avant que le projet ne soit arrêté dans sa nature et ses options essentielles. La concertation a porté sur le diagnostic usager et l'élaboration du plan guide du projet.

Les objectifs de la concertation

La concertation réglementaire du public a donc été conduite du 3 octobre 2023 au 26 juin 2025. Elle visait trois objectifs :

- **INFORMER ET FAIRE DE LA PÉDAGOGIE** sur l'opération d'aménagement du centre-ville,
- **RECUEILLIR LES OBSERVATIONS ET PROPOSITIONS** du public pour réfléchir au centre-ville de demain,
- **MOBILISER ET INCLURE** le plus grand nombre dans la démarche.

La stratégie de concertation

Ce projet a donné lieu à un calendrier de concertation en deux phases :

- **La première étape s'est déroulée d'octobre 2023 à juin 2024** et a consisté à réaliser un **diagnostic « usagers »** au travers de différents dispositifs (forum de lancement, stands mobiles, questionnaire, balades urbaines, etc.).
- **La seconde phase de concertation s'est déroulée de juin 2024 à juin 2025** et a permis de nourrir l'élaboration du **plan guide** (ateliers de travail, stands mobiles, réunion publique).

En parallèle de cette concertation, des bureaux d'études spécialisés ont apporté tout au long de la démarche des éléments techniques pour la construction du plan guide. Ces bureaux d'études étaient présents lors de certaines rencontres (ateliers et réunions publiques) et ont ainsi intégré les contributions citoyennes au fur et à mesure de l'avancement des réflexions.

Tout au long de cette démarche, des dispositifs d'information et de participation spécifiques ont alimenté la réflexion autour de trois thématiques (habitat, économie et vie locale, cadre

de vie) et deux thématiques transversales (changement climatique et patrimoine), dans les trois secteurs de concertation distingués dans le cadre de l'opération.

La délibération adoptée le 30 juin 2023 par le Conseil Métropolitain a fixé les modalités de la concertation réglementaire et prévoyait notamment les modalités de participation suivantes :

- Organisation d'un **temps de lancement** ayant pour objet de lancer la concertation sur l'ensemble du secteur, informer de la démarche engagée et recueillir les perceptions, destiné à tous les publics.
- Réalisation d'une **enquête par questionnaire** disponible à minima sur le site internet de Bordeaux Métropole et destiné à tous les publics,
- Organisation d'une ou de plusieurs **balades urbaines** ouvertes à toute personne volontaire (avec, le cas échéant, des modalités d'inscription et de réservation).
- Organisation d'un ou plusieurs **ateliers dédiés** à des thématiques ou/et des axes du projet ouverts à tous (avec, le cas échéant, des modalités d'inscription et de réservation) dont les acteurs du territoire (au moins 1).
- Déploiement de **dispositifs d'aller vers** (tels que stands mobiles et/ou micros-trottoirs, etc.) pour aller à la rencontre de la population.
- Organisation d'au moins **une réunion publique de clôture** visant à tenir le public informé des avancées des études et à recueillir ses avis et observations avant de clôturer la concertation.

Le bilan de la concertation

Ce bilan présente les modalités de concertation mises en œuvre du 3 octobre 2023 au 26 juin 2025 par Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux. Il fait également la synthèse des contributions recueillies au travers de tous les dispositifs participatifs mis en œuvre et dresse les principaux enseignements issus de la concertation avec de premiers éléments de réponses.

PARTIE 2 : LE DÉPLOIEMENT DE LA CONCERTATION

Les dispositifs d'information

Les annonces réglementaires et légales

Les délibérations d'ouverture et de clôture (Annexe A) ont fait l'objet d'une publication sur le site de Bordeaux Métropole : <https://participation.bordeaux-metropole.fr/>.

Les dates d'ouverture et de clôture de la concertation ont également été annoncées 15 jours avant l'ouverture et 7 jours avant la clôture de la concertation :

- sur le site de la participation de Bordeaux Métropole (<https://participation.bordeaux-metropole.fr/>) ;
- par affichages à l'hôtel de Bordeaux Métropole et dans les mairies de quartier de Bordeaux sud, de Bordeaux centre et de Nansouty St-Genès ;
- par voie de presse (Annexe B).

Le dossier de concertation

Le dossier de concertation (Annexe A) visait à présenter la démarche dans son ensemble et à offrir une vision globale du contexte, du périmètre et des enjeux de l'opération d'aménagement. Il présentait également le dispositif de concertation avec les modalités de participation et d'information du public.

Il a été mis à disposition du public en libre accès au siège de Bordeaux Métropole ainsi que dans les Mairies de Quartiers suivantes : Bordeaux centre, Nansouty – St Genès et Bordeaux Sud.

La version numérique du dossier de concertation était également disponible en version PDF consultable et téléchargeable sur le site internet de la participation de Bordeaux Métropole.

En outre, des exemplaires papiers ont été mis à disposition du public lors des différentes rencontres ainsi que dans les mairies de quartier à partir du 29/09/23.

Les affiches et flyers

Des affiches et des flyers (Annexe C) ont été élaborés pour communiquer sur les dates des rencontres, leurs thématiques et les modalités de participation. Les flyers ont été distribués lors des stands mobiles en amont du forum de lancement et des balades urbaines mais aussi diffusés dans des lieux accueillants du public (commerces, centres d'accueil, mairies, mairies de quartier, écoles, collèges, lycées, structures étudiantes, résidences autonomes, etc.).

	Nombre de flyers distribués	Nombre d'affiches
Communication pour le forum de lancement – 17 octobre 2023	130 flyers au format A5	15 affiches au format A3
Communication pour la balade urbaine du secteur Nansouty – 2 décembre 2023	210 flyers au format A5 dans les lieux publics 58 flyers au format A5 lors du stand mobile du 28 novembre	73 affiches au format A3
Communication pour la balade urbaine du secteur Centre – 9 décembre 2023	160 flyers au format A5 dans les lieux publics 70 flyers au format A5 lors du stand mobile du 5 décembre	54 affiches au format A3
Communication pour la balade urbaine du secteur Sud – 16 décembre 2023	180 flyers au format A5 dans les lieux publics 35 flyers au format A5 lors du stand mobile du 12 décembre	54 affiches au format A3
Communication pour la réunion de restitution du diagnostic – 26 juin 2024	100 flyers au format A5 distribués à partir du 10 juin	51 affiches au format A3 distribuées à partir du 10 juin
Communication pour les ateliers thématiques - du 9 au 17 octobre 2024	610 flyers au format A5 distribués	150 affiches au format A3 distribuées à partir du 25 septembre
Communication pour la réunion publique de clôture - 10 avril 2025	210 flyers au format A5 distribués	136 affiches au format A3 distribuées à partir du 27 mars

Le site internet de Bordeaux Métropole

Une page dédiée à l'opération du centre ancien a été créée sur le site internet de Bordeaux Métropole afin d'informer le public sur le projet : <https://www.bordeaux-metropole.fr/metropole/projets-en-cours/amenagement-territoire/grands-projets-damenagement/projets-5>

Le site internet de la participation de Bordeaux Métropole

Le site de Participation de Bordeaux Métropole a publié une page spécifique au projet et à la concertation tout au long de la démarche : <https://participation.bordeaux-metropole.fr/processes/projet-6164?locale=fr>

Il était ainsi possible d'y retrouver les informations sur le projet, la présentation des modalités de concertation, le dossier de concertation et l'agenda des rencontres. La page a été alimentée

au fur et à mesure de l'avancée de la démarche avec les supports de présentation et les comptes-rendus des dispositifs participatifs. Ce site comportait également un registre de contributions numérique.

Un formulaire a aussi été mis à disposition sur le site de Participation de Bordeaux Métropole afin de permettre au public d'être tenu informé de la démarche. Ce formulaire a donné lieu à la constitution d'un fichier regroupant 217 contacts au total à qui les invitations aux rencontres ont été envoyées.

Un QR code présent sur les affiches et flyers permettait d'accéder directement au site de la Participation de Bordeaux Métropole.

Au cours de la phase 1 de la concertation (octobre 2023 – juin 2024) 1127 visiteurs uniques se sont rendus sur le site de la Participation pour un total de 2196 pages vues. Au cours de la phase 2 de la concertation (juin 2024 – juin 2025) 650 visiteurs uniques se sont rendus sur le site de la concertation pour un total de 1 205 pages vues.

Les publications numériques

Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux ont communiqué au sujet de la concertation et des événements organisés, sur leurs canaux d'information (annexe D).

Événement	Canal de diffusion	Bordeaux Métropole	Ville de Bordeaux
Communication sur le projet global	Facebook	2 publications	1 publication
	X (ex Twitter)	2 publications	1 republication
	LinkedIn	1 publication	0 publication
	Site de la Participation	1 publication	0 publication
	Mailing	0 envoi	1 envoi
	Newsletter	0 publication	1 publication
	Site internet de la collectivité	0 publication	1 publication
Forum de lancement	Invitation protocolaire par mail	1 envoi	0 envoi
	Facebook	1 publication	1 publication
	X	1 publication	0 publication
	LinkedIn	1 publication	0 publication
	Site de la Participation	1 publication	0 publication
	Mailing	0 envoi	1 envoi
Balades urbaines	Facebook	2 publications	6 publications
	X	2 publications	0 publication
	LinkedIn	1 publication	0 publication
	Site de la Participation	3 publications	0 publication

	Newsletter	0 publication	1 publication
Questionnaire	Facebook	2 publications	3 publications
	Site de la Participation	1 publication	0 publication
	X	2 publications	0 publication
	Newsletter	0 publication	1 publication
Réunion publique de restitution du diagnostic usager	Facebook	1 publication	3 publications
	X	3 publications	0 publication
	LinkedIn	1 publication	0 publication
	Newsletter	1 publication	0 publication
	Youtube	1 publication	0 publication
Ateliers thématiques	Newsletter	2 publications	2 publications
	LinkedIn	2 publications	0 publication
	Facebook	2 publications	1 publication
	X	2 publications	0 publication
	Intranet	1 publication	1 publication
Réunion publique de clôture	Site internet de la collectivité	1 publication	0 publication
	Agenda	1 publication	0 publication
	Newsletter	1 publication	2 publications
	Mailing	1 envoi	0 envoi
	Réseaux sociaux	1 publication	0 publication

Les publications dans la presse

La concertation a donné lieu à des reprises dans la presse locale. Dix articles (Annexe E) ont été publiés sur le site internet du journal Sud-Ouest et deux articles ont été publiés sur le site de deux autres médias.

Journal	Type de support	Date de parution	Evènement couvert	Lien de l'article
Sud-Ouest	Article en ligne	16/10/23	/	https://www.sudouest.fr/politique/urbanisme/bordeaux-une-concertation-et-des-visites-pour-imaginer-le-centre-ancien-de-demain-17092475.php
		18/10/23	/	https://www.sudouest.fr/politique/urbanisme/un-habitat-ancien-degrade-et-concentre-a-bordeaux-le-centre-ancien-de-demain-s-envisage-maintenant-17112492.php
		5/12/23	Balades urbaines	https://www.sudouest.fr/gironde/bordeaux/avenir-du-centre-ancien-de-bordeaux-une-balade-urbaine-dans-le-secteur-de-bordeaux-centre-est-prevue-ce-samedi-17702027.php

		10/12/23	Balades urbaines	https://www.sudouest.fr/gironde/bordeaux/avenir-du-centre-ancien-a-bordeaux-les-habitants-ont-leur-mot-a-dire-pendant-les-balades-urbaines-17759938.php
		23/06/24	Réunion publique de restitution du plan guide	https://www.sudouest.fr/politique/urbanisme/bordeaux-une-reunion-publique-pour-evoquer-l-amenagement-du-centre-ancien-20257980.php
		13/04/25	Réunion publique de clôture	https://www.sudouest.fr/gironde/bordeaux/pla-nter-des-qu-on-peut-dans-bordeaux-centre-la-revegetalisation-reste-un-imperatif-24025471.php
	Article dans l'édition papier	19/10/23	/	
		28/06/24	Réunion publique de restitution du plan guide	Annexe E
	Reportage dans l'édition du 20h	20/10/23	/	
My Angers info	Article en ligne	16/10/23	/	https://my-angers.info/10/16/le-centre-ville-de-bordeaux-va-changer-et-vous-pouvez-y-participer/140030

Les dispositifs de participation en continu

Les registres papier et numérique

Objectifs :

- Permettre aux citoyens de s'exprimer tout au long de la concertation
- Ouvrir un espace d'expression numérique accessible 24h/24 7jours/7

Format :

Un registre numérique a été ouvert tout au long de la concertation sur le site de la Participation de Bordeaux Métropole : participation.bordeaux-metropole.fr. Il permettait aux citoyens de laisser un avis en ligne mais aussi de prendre connaissance des avis d'autres internautes, de réagir et de rentrer en débat.

Des registres format papier étaient disponibles tout au long de la démarche, aux jours et heures habituels d'ouverture au public des lieux suivants :

- Hôtel de Bordeaux Métropole, Esplanade Charles de Gaulle, Bordeaux)
- Les mairies de quartier : Bordeaux centre (19 rue Père Louis Jabrun) ; Nansouty – St Genès (250 rue Malbec); Bordeaux Sud (6 cours de la Marne).

Participation



0 contribution
déposée dans les
registres papiers



41 contributions
déposées sur le
registre numérique

Au terme de la concertation, aucune contribution n'a été déposée dans les registres au format papier. Quant au registre numérique de contributions, il a recueilli 41 avis déposés par 29 contributeurs, ainsi que 27 commentaires et 18 soutiens.

Les dispositifs de participation de la phase 1 – Le diagnostic usager

L'ensemble des dispositifs ont fait l'objet de comptes rendus ou d'analyse, disponibles sur le site de la participation.



Crédits photographiques : BM Charlotte Barbier

Le forum de lancement

Afin d'ouvrir la concertation, Bordeaux Métropole et la Ville de Bordeaux ont organisé un forum de lancement pour informer de la démarche et recueillir les premières contributions du public. Cet événement s'est déroulé le 17 octobre 2023 de 17h à 20h30 au Marché des Doves.

Objectifs

- Présenter les objectifs du projet, et son périmètre ;
- Présenter les actions déjà en cours sur le périmètre de l'opération ;
- Recueillir les contributions des participants, leurs perceptions et att

Format

Le forum de lancement était organisé sous la forme d'une déambulation libre sur les différents stands thématiques animés par des techniciens de la Ville et de la Métropole.

Différents stands d'information et participatifs étaient organisés autour des thématiques suivantes :

- Aménagement de l'espace public ;
- Gestion de l'espace public ;
- Mobilités ;
- Economie ;
- Patrimoine ;
- Habitat.

En parallèle de ces stands thématiques, d'autres espaces participatifs étaient organisés :

- Un espace d'information sur la concertation et le projet ;
- Un espace participatif à destination des enfants grâce à du « photolangage » ;
- Un stand d'accueil à l'extérieur pour informer et permettre aux passants pressés de pouvoir contribuer à ce stand.

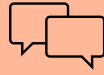
Participation



72 personnes
ont participé au
forum



61 personnes
ont été
rencontrées sur le
stand d'accueil



255 contributions
ont été
formulées



Crédits photographiques : BM Charlotte Barbier

Les balades urbaines

Afin d'alimenter le diagnostic usagers, des balades ont été organisées dans chacun des 3 secteurs du périmètre de la concertation. Ces balades se sont déroulées chaque samedi matin du 2 au 16 décembre 2023 et étaient proposées sur inscription afin d'adapter le dispositif à la fréquentation attendue.

Objectifs

- Echanger autour des perceptions des participants sur les secteurs identifiés pour réaliser un diagnostic usagers.
- Recueillir la perception des participants sur l'ambiance, la qualité patrimoniale du quartier, ses atouts et ses faiblesses mais aussi ses pistes d'amélioration.

Format

Pour chacun des 3 secteurs de concertation, une balade était organisée avec un ou deux parcours proposés, selon l'étendue du secteur. Chaque balade faisait l'objet d'un itinéraire stratégique jalonné de points d'arrêts pour recueillir les perceptions des différents tronçons traversés. Les avis ont été recueillis au travers d'un questionnaire individuel sur un support préalablement distribué et de temps d'échanges collectifs.

Participation



58 personnes
ont participé aux
balades urbaines

Les balades ont rassemblé des participants intéressés et investis. Plusieurs familles avec enfants ont également assisté aux balades.

Lieu	Nombre de participants
Balade Secteur Centre	25 participants
Balade Secteur Sud	22 participants
Balade Secteur Nansouty	11 participants

Le questionnaire en ligne



Un questionnaire en ligne tout public a été diffusé afin d'initier la phase de diagnostic usager et de recueillir de nombreuses contributions. Il était ouvert à la participation du 3 octobre 2023 au 31 janvier 2024.

Objectifs

- Recueillir les perceptions des participants sur le centre-ville d'aujourd'hui ;
- Identifier les attentes des citoyens pour le centre ancien de

demain.

Format

Il comportait 29 questions dont 25 questions fermées proposant des choix de réponses et 4 questions ouvertes demandant des précisions sur les réponses données. Ces différentes questions portaient sur les différentes thématiques du projet (habitat, économie, vie locale, etc.).

Le questionnaire était disponible en ligne sur le site de la participation de Bordeaux Métropole et a été administré, via des tablettes, aux citoyens rencontrés lors des stands mobiles de la phase 1.

Participation





Les stands mobiles

Au cours de la première phase de concertation, deux cycles de stands mobiles ont été déployés sur chaque secteur :

- En amont du forum de lancement, entre le 10 et 14 octobre 2023.
- En amont des balades urbaines, entre le 28 novembre et le 12 décembre 2023.

Objectifs

- Aller à la rencontre des citoyens pour informer sur le projet et la concertation en cours ;
- Mobiliser des publics variés pour les rencontres à venir ;
- Recueillir des contributions en administrant le

questionnaire (disponible également en ligne).

Format

Les stands mobiles étaient composés de panneaux d'informations, de documentation et de tablettes pour permettre aux passants de répondre au questionnaire. A la sortie des écoles, une animation adaptée aux enfants était proposée, leur permettant de s'exprimer sur la base de photos et d'image (photolangage).

Participation



249 personnes
ont été
rencontrées

Ces dispositifs pour « aller vers » les citoyens ont permis de rencontrer des personnes de toutes catégories d'âge et avec des avis et profils variés : des habitants, des usagers ou bien encore des personnes travaillant dans le centre ancien.

Secteur	Stand	Lieu	Participants
Centre	Stand en amont du forum	Place Camille Julian	38 participants
	Stand en amont de la balade	Parvis de la cathédrale Pey Berland	21 participants
	Micro-trottoir enfant	Devant l'école élémentaire de Paul Bert	11 participants
Sud	Stand en amont du forum	Halle des Doves	66 participants
	Stand en amont de la balade	Marché des Capucins	25 participants
	Micro-trottoir enfant	Devant l'école élémentaire Philippe Menuts	5 participants
Nansouty	Stand en amont du forum	Place Nansouty	39 participants
	Stand en amont de la balade	Place de l'Eglise du Sacré Cœur	29 participants
	Micro-trottoir enfant	Devant l'école élémentaire Deyries Sablière	15 participants

Les entretiens avec les acteurs de la vie locale

A la fin de cette phase de diagnostic, une série d'entretiens a été menée auprès d'acteurs du tissu économique local (représentants de l'artisanat, des commerçants et d'acteurs de l'ESS).

Objectifs

- Inclure les acteurs de l'économie, du commerce, de l'artisanat et de l'ESS à la réflexion autour de l'opération d'aménagement ;
- Recueillir et prendre en compte leurs problématiques et expertises d'usage spécifiques.

Format

Ces entretiens ont été menés en visioconférence sur la base d'une grille définie au préalable. Au total, 6 entretiens individuels avec chacun des acteurs identifiés ont été réalisés au cours du mois de juin 2024.

Participation



Six entretiens ont été réalisés auprès de différents acteurs : la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, l'Association Territoires et Innovation Sociale, l'Association Rue Bouffard, l'Association Quartier des Créateurs, l'Association Bordeaux Mon Commerce et l'Association Rue des Bahutiers.

Le kit de concertation



Bordeaux Métropole a réalisé un kit de concertation à destination des associations : une boîte à outils pour permettre aux associations de contribuer à cette réflexion collective sur l'avenir du centre ancien.

Objectifs

- Fournir les éléments nécessaires pour que les associations participent à la démarche ;
- Recueillir leurs contributions collectives sur le projet, via un outil accessible et largement diffusable auprès de leur réseau.

Format

Le kit de concertation contenait :

- un guide de l'animateur avec une présentation de la démarche et des conseils pour animer un atelier collectif et participatif (pour contribuer à la concertation) ;
- un support de présentation et un support de restitution pour animer un atelier collectif ;
- un support de présentation et un support de restitution à afficher dans leurs locaux visant à recueillir des contributions des adhérents.

Participation

	
36 associations étaient présentes	2 contributions ont été formulées via le kit de concertation

Communication

Ce kit a été présenté aux associations lors de deux réunions spécifiques :

- Une première réunion était organisée le 8 décembre 2023, en Comité de liaison inter-partenaires (C.L.I.P.) de Bordeaux Sud, pour laquelle l'ensemble du tissu associatif présent dans le quartier prioritaire Bordeaux Sud était invité.
- Une seconde s'est déroulée le 10 janvier 2024 à l'Athénée municipale pour laquelle de nombreuses associations bordelaises ont été invitées.

La réunion publique de restitution du diagnostic



Une réunion publique a été organisée à la fin de la phase de diagnostic du projet (usagers et technique) pour restituer les conclusions de cette étape. Elle s'est déroulée au Marché des Douves en présentiel, le 26 juin de 17h30 à 19h30.

Objectifs

- Clôturer la première phase de réflexion sur le diagnostic du centre ancien ;
- Présenter le diagnostic usagers et technique, ainsi que les prochaines étapes du projet ;
- Compléter le diagnostic usagers sur certaines questions précises.

Format

La réunion publique a été organisée dans un format hybride : en ligne et en présentiel. Le temps de présentation en plénière a été entrecoupé de temps de recueil des contributions sur des questions spécifiques pour compléter le diagnostic.

Les panneaux d'exposition (visibles ci-dessus) avaient pour objectif de restituer aux participants les éléments du diagnostic et les attentes exprimées par les habitants. Cette

restitution s'est articulée autour de plusieurs axes thématiques : habitat, cadre de vie, mobilité, patrimoine, économie et vie locale.

La réunion publique était diffusée en direct sur la chaîne YouTube de Bordeaux Métropole et accessible en replay sur cette même chaîne.

Un outil de participation numérique a été utilisé pour recueillir les contributions des participants, qu'ils soient sur place ou à distance durant la présentation. L'outil de participation numérique est resté disponible une semaine après la réunion sur la chaîne YouTube de Bordeaux Métropole. Le visionnage reste toujours possible.

Participation



Les dispositifs de participation de la phase 2 – L'élaboration du plan guide



Les stands mobiles

Au cours de la deuxième phase de concertation, trois stands mobiles ont été déployés sur chaque secteur de concertation en amont des ateliers thématiques. Ils avaient pour thèmes :

- Paysage et cadre de vie
- Economie et vie locale
- Habitat et mobilité

Objectifs

- Echanger avec les passants sur les thèmes de l'opération ;
- Informer sur la démarche

d'élaboration du plan guide et la concertation en cours ;

- Mobiliser les riverains aux ateliers thématiques à venir.

Format

Les stands mobiles étaient composés de panneaux d'informations, de documentation et de panneaux collaboratifs pour permettre aux passants d'inscrire leurs remarques et questions.

Participation



88 personnes
ont été
rencontrées

Ces dispositifs de type « aller vers » ont permis de rencontrer des personnes de toutes catégories d'âge et d'opinions variées.

Secteur	Thématique	Lieu	Participants
Centre	Habitat et mobilité	Place Camille Julian	18 participants
Sud	Economie et vie locale	Marché des Capucins	51 participants
Nansouty	Paysage et cadre de vie	Place Nansouty	19 participants

Les ateliers thématiques grand public

À la suite de la tenue des 3 stands mobiles, 3 ateliers thématiques ont été déployés dans les 3 secteurs susmentionnés. Chaque atelier porté sur deux thématiques différentes :

- Paysage / cadre de vie
- Economie / vie locale
- Habitat / mobilité



Objectifs

- Partager le diagnostic usagers et technique des thématiques abordées pendant l'atelier ;
- Identifier des propositions concrètes pour chaque secteur identifié avec les participants.

Format

Une présentation orale a inauguré chaque début d'atelier afin de restituer aux participants le diagnostic usagers et technique sur la thématique abordée. Cette présentation comportait plusieurs cartes et plans thématiques. Les participants se sont ensuite exprimés sur chaque thématique, sur la base l'une carte témoignant des enjeux identifiés par secteur sur le périmètre du projet. Des panneaux d'information ainsi que de la documentation étaient également mis à disposition des participants.

Participation



35 personnes
ont participé aux
ateliers

Quelques habitants ont pris part à plusieurs ateliers afin de s'informer et contribuer sur différentes thématiques.

Secteur	Thématique	Lieu	Participants
Centre	Habitat et mobilité	Centre d'animation Saint-Pierre	15 participants
Sud	Economie et vie locale	Centre d'animation Saint-Michel	6 participants
Nansouty	Paysage et cadre de vie	Centre d'animation Argonne	14 participants

La réunion publique de restitution du plan guide

Une réunion publique a été organisée afin de clôturer la concertation.

Objectifs

- Restituer les grands enseignements de la concertation réglementaire ;
- Partager les avancées autour de l'élaboration du plan guide ;
- Echanger avec les citoyens sur ces éléments et répondre à leurs questions.

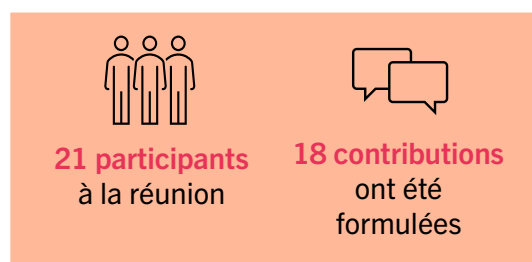
Format

La réunion publique a permis de restituer les orientations du plan guide selon quatre axes :

- « Habiter mieux »
- « Economies vivantes »
- « Paysage climatique »
- « Espaces publics inclusifs et apaisés »

Chaque axe a été introduit avec des éléments du diagnostic, suivis d'une présentation des grandes orientations stratégiques en réflexion dans le plan guide. Cette présentation comportait plusieurs cartes et plans thématiques. Des panneaux d'information ainsi que de la documentation étaient également mis à disposition des participants et permettaient de recueillir les contributions.

Participation



Retour d'expérience sur la concertation

Quelques chiffres clés sur la concertation

Total des participants phase 1 : diagnostic usager	718 participants
Forum de lancement	72 participants
3 balades urbaines	58 participants
Questionnaire	230 répondants
6 stands mobiles	249 participants
Entretiens auprès d'acteurs de la vie locale	6 acteurs
Kit de concertation pour associations	36 participants
Réunion de restitution	67 participants
Total des participants phase 2 : plan guide	134 participants
3 stands mobiles	88 participants
3 ateliers thématiques	35 participants
Réunion de clôture	21 participants

Les engagements de la charte de la participation du public

Le 28 février 2022, Bordeaux Métropole a adhéré à la [charte nationale de la participation du public](#). Dès lors, elle s'engage, sur chacune de ses concertations, à tenir 22 engagements en faveur d'une participation vertueuse. Au terme de cette concertation, Bordeaux Métropole estime avoir particulièrement mis l'accent sur les engagements ci-dessous :

De manière générale, un effort a été fait pour rendre les informations complètes, pertinentes et intelligibles durant la concertation (engagement n°6) en précisant notamment la nature du projet, l'objet du débat, les invariants et le rôle de la participation dans le projet (engagements n°1, 3, 5). Ils ont été précisés dans le dossier de concertation et rappelés lors des rencontres.

Différents dispositifs participatifs ont été mis en place, notamment pour aller à la rencontre des citoyens (engagement n°21), afin de garantir la mobilisation d'une diversité de publics et de garantir l'inclusion de publics spécifiques (engagement n°16, 17) : stand enfants, porte-à-porte acteurs économiques, kit de concertation aux associations, etc.

Pour mobiliser les publics, des moyens de communication larges ont été déployés afin d'informer de la possibilité de participer à la démarche (engagement n°18) : affiches dans l'espace public, réseaux sociaux, site internet, stands mobiles, newsletter, etc.

Le processus participatif a fait l'objet d'un bilan sous différentes formes (panneaux d'exposition, présentation orale et document bilan) lors de la phase de diagnostic et de plan guide, explicitant la manière dont les contributions citoyennes ont été prises en compte ou non (engagement n°9). Les différents points de vue ont été reconnus et traités de manière égale dans ce bilan (engagement n°19), qui retranscrit notamment les divergences soulevées (engagement n° 13).

PARTIE 3 : LES ENSEIGNEMENTS DE LA CONCERTATION

Méthodologie

Cette partie a été construite sur la base de l'analyse de l'ensemble des contributions recueillies pendant la démarche de concertation à travers les modalités de participation décrites précédemment. Elle a pour objectif de restituer, en synthèse, le contenu des échanges et des remarques des habitants, collectés pendant les deux phases de concertation. La restitution de ces enseignements s'articule en plusieurs axes thématiques : habitat, cadre de vie, mobilités, économie et vie locale, patrimoine ainsi qu'adaptation au changement climatique.

Dans cette partie, des encarts sont réalisés pour chaque thématique afin d'apporter des premiers éléments de réponses données par Bordeaux Métropole aux contributions citoyennes. Ces encarts témoignent de la possible prise en compte ou non, dans le cadre de l'élaboration du plan guide et de l'opération d'aménagement, des contributions apportées. Pour chaque contribution, la maîtrise d'ouvrage indique quelles contributions peuvent être intégrées ou non dans le plan guide et dans le plan d'actions (voir légende ci-dessous).

LA LEGENDE



Les propositions qui sont prises en compte dans les réflexions sur le plan guide



Les propositions qui seront prises en compte dans le plan d'actions



Les propositions ne pouvant être prises en compte dans le cadre de l'opération d'aménagement mais relevant des politiques de la Ville de Bordeaux et Bordeaux Métropole

Habitat

La qualité architecturale et la densification du centre ancien

Le constat issu du diagnostic usager :

La **demande croissante de logements** dans le centre ancien a suscité de nombreuses remarques au cours de la première phase de concertation. En effet, l'ensemble des participants ont fait état d'un besoin important d'augmenter le nombre de logements.

Le patrimoine bordelais est valorisé par les participants comme en témoigne le questionnaire qui classe **l'architecture comme principal atout** du centre ancien (45 % des répondants). Les participants témoignent en effet de la présence d'un riche patrimoine bâti bien conservé qui présente un fort potentiel d'attractivité.

Il y a toutefois un enjeu à **entretenir le patrimoine et les façades des bâtiments** (notamment les églises) pour le valoriser mais aussi pour le faire évoluer et s'adapter aux enjeux du changement climatique.

Les attentes et leviers proposés par les participants :

- **Diversifier l'offre patrimoniale** : selon certains participants, l'offre patrimoniale gagnerait à être diversifiée par l'ouverture de nouveaux sites et davantage visible (signalétique) et accessible à tous (y compris aux personnes à mobilité réduite).
- **Donner davantage de visibilité au patrimoine du centre ancien** : les participants ont proposé d'organiser des balades urbaines non payantes sur l'histoire du quartier (histoire des maisons, de l'architecture locale, de certains aménagements, monuments, etc.). Ils ont également suggéré d'installer dans l'espace public des panneaux avec des photos historiques du quartier, de lieux emblématiques du centre-ville, ou bien encore de photos et récits retraçant l'histoire des noms des rues de quartier.
- **Densifier le bâti existant** : plusieurs personnes ont émis le souhait de densifier le bâti existant par l'ajout d'étages sur les immeubles du centre ancien. L'objectif est d'augmenter le nombre d'étages sans pour autant dépasser la hauteur des immeubles actuels.
- **Préserver l'architecture existante** : la proposition précédemment explicitée comporte de forts enjeux patrimoniaux. En effet, les participants estiment qu'un assouplissement de la réglementation de l'UNESCO est à cet égard très importante pour allier densification et respect de la qualité et de la cohérence architecturale du centre ancien.

LA QUALITÉ ARCHITECTURALE ET LA DENSIFICATION DU CENTRE ANCIEN



Densifier le bâti existant
Préserver l'architecture existante

Réponse de Bordeaux Métropole :

Le patrimoine et la qualité architecturale sont intégrés aux orientations du plan guide. La densification pourra être étudiée et être une des déclinaisons du plan d'actions.

L'offre en logements et son accessibilité

Le constat issu du diagnostic usager :

La faible disponibilité de logements dans le centre ancien a suscité de nombreuses remarques de la part des participants durant la démarche de concertation. En effet, ils ont constaté une

suroccupation des logements, la présence de nombreux logements vacants et de locations touristiques de courte durée (type Airbnb), ainsi qu'une hausse des prix de l'immobilier et des loyers. Tous ont ainsi mis en lumière la nécessité que chacun dispose d'un logement et plusieurs propositions ont été faites en ce sens.

Les attentes et leviers proposés par les participants :

- **Développer une offre de logements abordable et adaptée à tous les types de publics** : les participants ont proposé des logements avec des surfaces raisonnables et convenant aux besoins de certains publics tels que les seniors et les étudiants.
- **Lutter contre la vacance et la suroccupation des logements** : ces deux phénomènes coexistent dans le centre ancien.
- **Réguler le développement des Airbnb** : les habitants du centre ancien ont expliqué que la multiplication des locations de meublés touristiques de courte durée affecte considérablement l'offre de logements en accentuant les problématiques de disponibilités.
- **Densifier les dents creuses** : c'est-à-dire construire sur les terrains non bâtis (ou dont la construction a été démolie) qui sont présents entre les alignements de bâtiments du centre ancien.
- **Préempter¹** des immeubles de bureaux, des garages, ou des hangars excentrés pour créer une offre de logements abordables.
- **Encadrer davantage le prix des loyers**.

Réponse de Bordeaux Métropole :

Le plan guide fixe des orientations sur la qualité des logements, leurs adaptations aux situations, leurs accessibilités. Les actions à mettre en œuvre seront détaillées dans le plan d'actions.

Certaines propositions d'interventions (comme l'encadrement des prix des loyers ou la régulation des Airbnb), font l'objet d'intervention à une échelle plus large que le centre ancien et ne sont donc pas questionner dans ce projet.

L'OFFRE EN LOGEMENTS ET SON ACCESSIBILITÉ

- Développer une offre de logements abordable et adaptée à tous les types de publics
- ✓ Lutter contre la vacance et la suroccupation des logements
- ✗ Réguler le développement des Airbnb
- Densifier les dents creuses
- Préempter des immeubles de bureaux, de garages, ou de hangars excentrés pour la création de logements abordables
- ✗ Encadrer davantage le prix des loyers

La qualité de l'offre en logement

¹ La préemption consiste, dans une zone définie par une collectivité (commune ou établissement public de coopération intercommunale), à ce que la collectivité soit prioritaire pour l'acquisition d'un bien en vente, dans l'optique de réaliser un projet urbain. C'est ce que l'on appelle le droit de préemption (Source : Service-Public.fr).

Le constat issu du diagnostic usager :

Parmi les répondants au questionnaire ayant indiqué ne pas vouloir vivre dans le centre ancien, 23% impute cette décision au **manque de qualité de l'offre** de logement (coût, état, superficie, etc.) et notamment :

- La faible performance énergétique de nombreux bâtiments qualifiés de « **passoires énergétiques** ».
- **Le manque de réhabilitations** des logements dégradés et la nécessité de mettre en place des politiques publiques associées.
- La présence de **logements insalubres et dégradés**, parfois loués par des marchands de sommeil.

Les attentes et leviers proposés par les participants :

- **Lutter contre l'habitat indigne et dégradé** : les participants ont mis en avant la démarche « permis de louer »² et se sont prononcés en faveur de sa poursuite.
- **Rénover, réhabiliter et entretenir l'habitat** : les riverains ont émis le souhait de voir une multiplication des travaux dans les logements du centre ancien afin de garantir leur solidité et d'éviter les effondrements de bâtiments.
- **Effectuer des contrôles de travaux réalisés par les particuliers** : les participants ont demandé la réalisation de contrôles des ravalements de façade ainsi que des travaux d'intérieur dans le secteur sauvegardé.
- **Accroître la sensibilisation des acteurs sur l'enjeu de la rénovation** : en effet, les participants ont estimé qu'une information accrue auprès des propriétaires et professionnels de l'immobilier sur ce sujet pourrait contribuer à un meilleur entretien du patrimoine bâti ancien. Par exemple, ils ont préconisé la sensibilisation des syndicats de copropriété aux enjeux de la rénovation énergétique, mais aussi la diffusion d'une information auprès des propriétaires sur l'isolation des logements en pierre. Ils ont en outre souligné l'importance d'impliquer les notaires pour sensibiliser les nouveaux acheteurs aux enjeux du logement dans le centre ancien. Afin de lutter contre la précarité énergétique, des participants ont développé d'autres idées d'actions, telles qu'une adaptation réaliste des contraintes portant sur la rénovation énergétique ou bien encore l'adaptation de l'encadrement des loyers pour permettre aux petits propriétaires de pouvoir rénover leur bien.
- **Mutualiser les espaces de vie** : les habitants ont proposé de généraliser la mise en commun de certains lieux à l'échelle d'un quartier, pour mettre en place des locaux poubelles communs, des buanderies ou bien encore des chambres d'amis partagées.

² Pour plus d'informations, consulter :

<https://www.bordeaux.fr/p149420/demarches-permis-de-louer>

LA QUALITÉ DE L'OFFRE DE LOGEMENT

-  Lutter contre l'habitat indigne et dégradé
-  Effectuer des contrôles de travaux réalisés par les particuliers
-  Accroître la sensibilisation des acteurs sur l'enjeu de la rénovation
-  Mutualiser les espaces de vie

Réponse de Bordeaux Métropole :

La lutte contre l'habitat indigne et dégradé est un des enjeux principaux du projet et est intégrée dans les orientations du plan guide.

La sensibilisation des acteurs ou la mutualisation des espaces de vies pourront être des moyens d'actions questionnés dans le plan d'actions.

La question du contrôle des travaux réalisés par les particuliers fait l'objet d'intervention à une échelle qui dépasse le projet.

La mixité sociale

Le constat issu du diagnostic usager :

Pendant la phase de diagnostic, les habitants ont fait état d'une **hausse du prix de l'immobilier et des loyers** qui crée la perte des familles et des populations les moins aisées dans le centre ancien, menant à un **phénomène de gentrification**³. D'après les participants, le déficit de logements adaptés pour les familles et les jeunes concourt également à cette gentrification.

Les attentes et leviers proposés par les participants :

- **Lutter contre le phénomène de gentrification du centre-ville.**
- **Agrandir la taille des logements** : en adaptant les logements pour les personnes à mobilité réduite ou en facilitant les démarches d'adaptation des logements aux personnes âgées ou à mobilité réduite. En effet, les participants ont estimé que l'enjeu de la mixité sociale passe par la diversification de la taille des logements.

“ Le développement de colocations entre seniors avec tous les services à proximité pourrait être une belle opportunité pour améliorer l'offre de logement dans le centre-ville. ”

Contribution citoyenne issue de la concertation

³ La gentrification est un processus sociologique qui se caractérise par le remplacement des classes populaires d'un quartier par des classes plus aisées à mesure de rénovations urbaines. Ces classes aisées amènent avec elles une transformation du quartier (modes de vie, consommation, etc).

- **Construire des logements intergénérationnels** : les contributeurs ont souligné leur souhait de voir davantage de logements intergénérationnels dans le centre ancien. Pour favoriser leur développement, les participants ont suggéré à la collectivité de préempter des terrains pour y construire ces logements. En outre, les habitants ont préconisé la création d'un critère « logement intergénérationnel » pour l'attribution des logements sociaux.
- **Créer des logements temporaires à destination des sans-abris et multiplier les lieux d'hébergement d'urgence** : les participants ont en effet mis en avant la nécessité de développer des actions pour loger les sans-abris.

Réponse de Bordeaux Métropole :

Favoriser le développement d'un centre-ville mixte et accessible est un des objectifs sur lequel le projet est développé.

Pour pouvoir atteindre l'objectif de mixité, le plan guide fixe des orientations pour favoriser le développement de logements accessibles et l'expérimentation sur les projets.

Les moyens et le type d'actions seront définis dans le plan d'actions.

LA MIXITÉ SOCIALE

-  Lutter contre la gentrification
-  Agrandir la taille des logements
-  Varier les aménagements de l'espace public
-  Construire des logements intergénérationnels
-  Créer des logements temporaires à destination des sans-abris et multiplier les lieux d'hébergement

Cadre de Vie

Les aménagements de l'espace public

Le constat issu du diagnostic usager :

Plusieurs participants ont témoigné de **problématiques d'accessibilité de l'espace public** en raison des usages cyclables des trottoirs, de dépôt d'objets encombrants telles que les poubelles ou bien encore de revêtements du sol glissants et accidentogènes. Les participants ont également constaté l'absence de **mélange des fonctions** (sportives, de loisirs et de consommation) avec les aménagements urbains actuels.

En outre, lors du questionnaire, les secteurs **Marne-Yser, Victoire et Saint-Jean** ont été identifiés comme **les secteurs à enjeux** pour la requalification des espaces publics. Le réaménagement récent de la place Gambetta n'est pas apprécié par certains contributeurs alors que celui de la place Nansouty est plutôt valorisé.



Crédit des photos : Bordeaux Métropole - JB Mengès

Les attentes et leviers proposés par les participants :

- **Renforcer la vie sociale et les rencontres** : les participants ont exprimé la volonté d'aménager des lieux favorisant les rencontres et la vie sociale en privilégiant la mixité des usages sur les places et parcs existants. Pour ce faire, plusieurs propositions d'équipements et de mobiliers urbains ont été formulées : l'installation d'équipements de confort ou garant de lien social (toilettes publiques, bancs, espaces ombragés, fontaines à eau, boîtes à lire et frigo « anti-gaspi »), ou bien encore le développement d'équipements destinés aux loisirs et au sport, notamment dans le secteur Saint-Michel (terrains de pétanque, lieux couverts en plein air pour faire du sport, etc.).
- **Sensibiliser les riverains à la gestion des objets encombrants** : les participants des ateliers ont notamment proposé de développer l'action du service « allô proximité » afin de renforcer les enjeux d'accessibilité de l'espace public.
- **Varier les aménagements de l'espace public** : les participants souhaitent également que l'espace public puisse accueillir tous les types de personnes (séniors, jeunes, familles, PMR⁴, etc.) en s'adaptant à leurs besoins et attentes spécifiques. Les habitants ont expliqué que ces divers aménagements participent également à davantage de mixité sociale dans l'ensemble des quartiers.

⁴ La définition légale d'une "Personne à Mobilité Réduite" inclut l'ensemble des personnes qui éprouvent des difficultés à se déplacer, de manière provisoire ou permanente. Il s'agit de « toutes les personnes ayant des difficultés pour utiliser les transports publics, telles que les personnes souffrant de handicaps sensoriels et intellectuels, les personnes en fauteuil roulant, les personnes handicapées des membres, les personnes de petite taille, les personnes âgées, les personnes enceintes, les **personnes** transportant des bagages lourds et personnes avec enfants (y compris enfants en poussette) ».

LES AMÉNAGEMENTS DE L'ESPACE PUBLIC



Renforcer la vie sociale
et les rencontres



Sensibiliser les
riverains à la gestion
des objets encombrants

Réponse de Bordeaux Métropole :

Les orientations du plan guide permettent de concevoir des aménagements favorisant les rencontres. La vie sociale, quant à elle relève d'une autre forme d'intervention, qui ne peut être uniquement anticipé du point de vue de l'aménagement urbain.

Les actions de sensibilisation sont conçues à une échelle plus large que le projet et de développent à l'échelle de la Ville et de la Métropole.

La gestion de l'espace public

Le constat issu du diagnostic usager :

Des enjeux concernant l'hygiène et la propreté ont été identifiés par plusieurs habitants du centre ancien. Plus d'un quart des répondant au questionnaire ont jugé la saleté du centre ancien comme principal défaut. Le manque de propreté est notamment palpable lors d'événements tels que les jours de marchés ou d'événements culturels. D'après les habitants, le nombre insuffisant de poubelles et la présence de rats et de souris participent de cette **problématique de propreté**.

En outre, les participants ont aussi constaté un nombre important d'incivilités sur l'espace public (déchets, déjections canines, mégots de cigarette, etc.). Enfin, les habitants ont aussi témoigné de la présence de **nombreux encombrants** et d'une pratique fréquente du **dépôt sauvage** dans l'espace public.

Les attentes et leviers proposés par les participants :

- **Renforcer les actions de propreté** : les riverains ont mis en avant le besoin de résoudre les problématiques de propreté en développant le nombre d'agents d'entretien et de verbalisations, ou bien encore en améliorant le ramassage et le traitement des déchets des particuliers et des commerçants les jours de marché. Ces différentes actions pourraient ainsi permettre de lutter contre la prolifération de rats. Un nettoyage accru des toilettes publiques, souvent sales et/ou dysfonctionnelles, a également été demandé.
- **Lutter contre le dépôt sauvage**, et notamment de cadavres de vélo.
- **Réhabiliter les murs tagués et protéger les fresques de street-art**, notamment dans la rue Saint-Nicolas.
- **Entretenir davantage les espaces verts** : selon les contributeurs, cet objectif pourrait concourir à améliorer la propreté de l'espace public. Cela peut passer par diverses actions : le désherbage, la taille de la végétation, le recours au gazon synthétique ainsi que la mise en place d'un arrosage automatique pour faciliter l'entretien des espaces verts.

LA GESTION DE L'ESPACE PUBLIC

-  Renforcer les actions de propreté
-  Lutter contre le dépôt sauvage, et notamment de cadavres de vélo.
-  Réhabiliter les murs tagués et protéger les fresques de street-art, notamment dans la rue Saint-Nicolas.
-  Entretenir davantage les espaces verts

Réponse de Bordeaux Métropole :

Les interventions sur la propreté sont relayées les actions développées sont quant à elles définies à l'échelle de la ville et de la métropole.

Le sentiment d'insécurité dans l'espace public

Le constat issu du diagnostic usager :

Lors du diagnostic usager, les participants ont témoigné d'un **sentiment d'insécurité** notamment la nuit et pour la population féminine sur l'ensemble du périmètre. Ce sentiment est alimenté par plusieurs facteurs selon les riverains :

- La présence de marginaux, notamment la nuit (place Saint-Projet et Sainte-Catherine),
- L'arrêt de l'éclairage public à 1h00 du matin.

Si la propreté participe au cadre de vie, les interventions proposées ne relèvent pas du projet urbain. Des actions de propretés accompagnant le projet pourront être pensées et interrogées par la suite.

Par ailleurs, certains participants ont estimé que les espaces piétonnisés et les zones de rencontre participent à la **multiplication des incivilités** (apparition de comportements gênants, bruyants, trafics, etc.) selon eux, contrairement aux axes routiers où rien n'incite les personnes à stationner dans l'espace public.

Les attentes et leviers proposés par les participants :

- **Installer davantage de caméras de surveillance.**
- **Réduire le trafic de drogue** : les participants ont expliqué que le sentiment d'insécurité résulte du trafic de drogue. Pour y remédier, les participants ont proposé de renflouer les effectifs des forces de l'ordre et de déployer une démarche de sensibilisation orientée auprès des habitants des quartiers concernés.
- **Renforcer l'éclairage dans l'espace public.**

Les nuisances dans l'espace public

Le constat issu du diagnostic usager :

Des **nuisances sonores** (circulation, bars, etc.) sont vécues par certains habitants, qui souhaiteraient que des mesures soient prises pour les diminuer. Les nuisances rencontrées pendant les périodes de travaux ont également été soulignées (bruit, circulation).

Les attentes et leviers proposés par les participants :

- **Réduire les nuisances sonores provenant des bars** : pour ce faire, les participants ont demandé de faire respecter la réglementation de l'heure de fermeture des bars.
- **Réduire les nuisances sonores causées par le passage du tramway**, notamment dans les zones résidentielles.



**LIMITER LE SENTIMENT
D'INSECURITÉ**



**REDUIRE LES
NUISANCES SONORES**

Réponse de Bordeaux Métropole :

Les aménagements qui seront développer pourront contribuer à limiter le sentiment d'insécurité mais elles ne relèvent pas toutes la mise en œuvre du projet. D'autres actions, définies à une échelle plus large pourront contribuer à cette intervention.

Mobilités

Parmi les répondants au questionnaire, un tiers place **la question des mobilités comme principal défaut du centre ancien** (circulation automobile difficile, partage de la voirie, etc.). Les difficultés de circulation, quel que soit le mode transport, autour de la porte de Bourgogne ont été soulignées.



Les piétons

Le constat issu du diagnostic usager :

Les accès piétons du centre ancien ont fait l'objet d'échanges et notamment sur l'enjeu de sécuriser les cheminements piétons. En effet, un manque **de sécurité et de conflits d'usages** entre piétons, cyclistes, trottinettes et voitures sont beaucoup revenus dans les échanges.

Les attentes et leviers proposés par les participants :

- **Limiter la circulation automobile dans le centre ancien** : les participants ont proposé par exemple d'augmenter le nombre de rues à sens unique, d'installer des plots automatiques ainsi que des chicanes afin d'inciter les automobilistes à ralentir. Ces dispositifs permettraient également d'améliorer le quotidien des riverains du centre ancien.
- **Dissocier les espaces piétons des cyclistes** pour éviter les conflits d'usage.



On pourrait mettre en place un système d'éclairage avec de la peinture phosphorescente pour rendre les axes piétons plus visibles la nuit. Cela pourrait être adapté aux personnes souffrant d'une déficience visuelle.



Contribution citoyenne issue de la concertation

- **Choisir des revêtements non glissants** : en effet, les participants ont signalé à plusieurs reprises le cas de la rue Sainte Catherine.
- **Développer une signalétique incitant les cyclistes à poser le pied à terre dans les zones piétonnes.**
- **Faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite dans le centre ancien.**
- **Renforcer la visibilité des voies de tramway**, notamment dans les zones de rencontre et les zones piétonnes.
- **Améliorer le confort des cheminements piétons** : pour ce faire, les participants ont proposé de développer des espaces piétons accueillants, de réaliser des cheminements continus, de désencombrer les trottoirs et d'élargir les trottoirs.

LES PIÉTONS

- Limiter la circulation automobile dans le centre ancien
- Dissocier les espaces piétons et ceux dédiés aux cyclistes
- Choisir des revêtements non glissants
- ✓ Faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite dans le centre ancien
- ✓ Améliorer le confort des cheminements piétons

Réponse de Bordeaux Métropole :

Les objectifs du plan guide sont de mieux équilibrer les différentes modalités de déplacement, d'améliorer l'accessibilité pour tous les usagers et de favoriser les mobilités douces.

Le plan d'actions viendra préciser les interventions sur l'espace public et poser la question de la circulation automobile.

Les cyclistes

Le constat issu du diagnostic usager :

De nombreux contributeurs ont mis en avant les aménagements déjà réalisés en faveur des vélos. Par ailleurs, **le manque de stationnement sécurisé pour les vélos** classiques et les vélos spéciaux (cargos / bakfiets / triporteurs) a été souligné pendant la phase de diagnostic.

Des **incivilités de la part des automobilistes et des vélos** ont également été constatées : stationnements gênants, refus de priorité, etc.

Les attentes et leviers proposés par les participants :

- **Donner plus de place aux vélos** : les participants ont notamment proposé de pérenniser la priorisation des piétons et des cyclistes. Par ailleurs, selon certains contributeurs, l'extension du secteur piéton constitue une opportunité pour redonner de l'espace aux transports en commun et aux vélos. De nombreux participants ont ainsi soulevé l'intérêt de mettre place une véloroute bordelaise sur la « petite rocade ».
- **Sécuriser les déplacements à vélo** : en renforçant la capacité des agents de police à émettre des contraventions à l'encontre des personnes commettant des infractions sur les aménagements cyclables et en séparant les bandes cyclables des voies de bus pour préférer la création de pistes cyclables. Ils ont également préconisé la création d'un itinéraire cyclable passant par les quais en alternative à la rue Sainte-Catherine.
- **Créer davantage d'aménagements cyclables adaptés**, tels que des garages à vélos partagés avec outils de réparation, ou bien encore de concevoir des aménagements pour les livreurs en VTC, en développant le concept de *Maison de Livreurs* pour assurer le confort de ces travailleurs.
- **Développer l'offre de vélos en libre-service.**

LES CYCLISTES



Donner plus de place aux vélos



Sécuriser les déplacements à vélo



Créer davantage d'aménagements cyclables adaptés



Développer l'offre de vélos en libre-service

Réponse de Bordeaux Métropole :

Le plan guide prévoit d'améliorer les liaisons cyclables et de limiter les zones de conflits. La précision des aménagements sera pensée dans le cadre du plan d'actions.

Le type d'aménagement sera défini dans le cadre du plan d'actions.

La question de l'offre vélo en libre-service pourra être posée mais est questionnée à une échelle plus large que celle du projet.

Les transports urbains

Le constat issu du diagnostic usager :

L'offre de transports urbains actuelle semble **appréciée par certains riverains et usagers** du centre ancien. Toutefois, le manque de confort des arrêts de bus, l'encombrement des lignes, leur manque de régularité (pannes), ainsi que les absences de transversalité dans les axes desservis ont été soulignés.

Les attentes et leviers proposés par les participants :

- **Développer l'usage du fleuve**, tant pour les marchandises que pour les passagers.
- **Etoffer l'offre de transports partagés** : en poursuivant le développement du « free-floating » (système de location de véhicule en libre-service), en remettant en service la navette du centre-ville 24h sur 24h, en augmentant les capacités des tramways et en affinant davantage le maillage des transports en centre-ville.

Réponse de Bordeaux Métropole :

L'augmentation des capacités du tramway ou du développement de l'usage du fleuve sont pris en compte dans l'offre de services de transports en commun de la Métropole et non dans le projet spécifique au centre ancien.



LES TRANSPORTS EN COMMUN

Développer l'usage du fleuve

Etoffer l'offre des transports partagés

La place de la voiture

Le constat issu du diagnostic usager :

La place des voitures a quant à elle suscité des réflexions plus mitigées. Certains aménagements de la voirie (circulation limitée à 30 km/h, accès réservés aux riverains, etc.) sont appréciés par les habitants. Les participants ont toutefois fait état d'une **problématique liée à la circulation de voitures** individuelles dans les petites rues et sur les places du centre ancien (Pey Berland, Capucins et Saint-Michel).

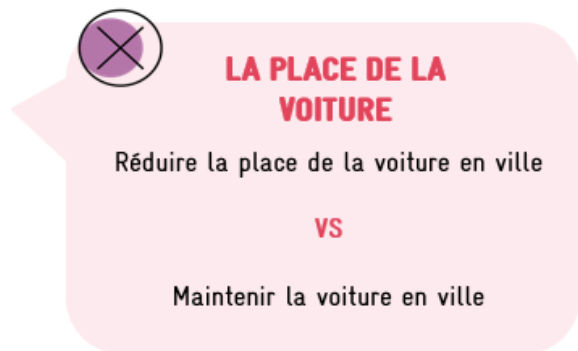


Les attentes et leviers proposés par les participants :

- **Réduire la place de la voiture en ville** grâce au développement des rues à sens unique, des secteurs piétons dans le quartier Saint-Michel, gare et Victoire, en interdisant 1 rue sur 5 à la circulation automobile sur l'intra-rocade, et enfin, en limitant le stationnement dans les rues étroites voire le réduire dans l'ensemble du centre ancien.
- **Maintenir la voiture en ville** : en effet, les riverains ont émis des avis très contrastés sur la question de la place de la voiture dans le centre ancien et certains souhaitent la maintenir.

Réponse de Bordeaux Métropole :

Le plan guide définit une orientation visant à favoriser un équilibre des différentes modalités de transports sur le centre ancien et notamment les mobilités douces. Les aménagements qui seront réalisés poseront la question de la réduction ou du maintien de la voiture sur certaines voies ou certains secteurs.



Economie et Vie locale

Parmi les répondants au questionnaire, plus de 50 % estiment que la proximité avec l'offre commerciale, la présence d'équipements et d'emplois dans un quartier est un critère de sélection dans le choix du lieu d'habitation.

L'animation et la vie de quartier

Le constat issu du diagnostic usager :

La vie locale est citée comme un des atouts du centre ancien de la ville de Bordeaux grâce aux acteurs du territoire et la **présence de nombreux commerces**. Dans le quartier de Nansouty, les ateliers de dégustation d'huîtres, les événements culturels et artistiques ont particulièrement séduit les riverains. Cependant, **l'aspect touristique du centre ancien est regretté** par certains car cela ne permet pas de développer une vie de quartier selon eux.

Les attentes et leviers proposés par les participants :

- **Développer des espaces de convivialité** : toutefois, certains participants ont concédé que cette action pourrait générer encore des nuisances sonores (bars, boîtes de nuits).
- **Développer des galeries artistiques ou associatives** dans le centre ancien.
- **Favoriser les arts de rue**.

L'ANIMATION ET LA VIE DE QUARTIER



Développer des espaces de convivialité



Développer des galeries artistiques ou associatifs



Favoriser les arts de rue

Réponse de Bordeaux Métropole :

Les orientations du projet ont pour objet de favoriser le développement d'espaces de convivialités sur l'espace public. Les actions concrètes développées seront définies dans le cadre du programme d'action et de la mise en œuvre du projet.

Les arts de rue ou les galeries pourront se développer mais ne relèvent pas du plan guide et d'un projet d'aménagement.

L'offre commerciale

Le constat issu du diagnostic usager :

La présence de **nombreux commerces** est appréciée dans le centre ancien. Les habitants du quartier des Capucins ont déclaré beaucoup apprécier le marché, l'épicerie solidaire, et la diversité des commerces. Toutefois, sur l'ensemble du secteur global, **un manque de diversité dans l'offre existante** a été identifié par certains participants. La présence de plus d'artisans et de producteurs locaux serait appréciée, notamment au marché des Capucins.

Les participants ont également fait part d'une disparité entre les trois secteurs à l'étude. En effet, ils ont expliqué que certaines zones étaient très équipées quand d'autres étaient qualifiées de « désertiques ».

Les attentes et leviers proposés par les participants :

- **Organiser des ateliers de sensibilisation** sur l'importance de la vie locale, de se rendre au marché et de mieux consommer local.
- **Favoriser l'artisanat** : pour ce faire, les participants ont émis plusieurs souhaits, comme la création d'une bourse à destination des artisans pour réhabiliter les locaux commerciaux vacants, la réduction de la place des franchises au profit de l'artisanat, ou bien encore l'encadrement des loyers des locaux commerciaux, mais aussi des prix à la Manuco, jugés trop élevés.



On pourrait aussi utiliser les locaux vacants du centre-ville comme des lieux de stockage pour les petits commerces qui en ont besoin.



Contribution citoyenne issue de la concertation

- **Aménager les locaux commerciaux** : les habitants ont fait part de leur souhait de réduire et réorganiser la place des terrasses commerciales au profit d'une multiplication du mobilier urbain sur la place du Parlement. La place du Palais a été citée comme un exemple pour assurer un équilibre entre les commerces à destination des touristes et ceux à destination des locaux. En revanche, les résidents ont expliqué qu'il leur semble important de ne pas destiner les étages des immeubles du centre ancien au stockage de marchandises.
- **Faciliter la mobilité et la logistique dans le centre ancien** : en effet, les acteurs économiques interrogés dans le cadre de la concertation soulignent les difficultés liées à la mobilité et à la logistique dans le centre ancien, en particulier pour le stationnement, l'accès, et l'utilisation de vélos cargos. Ils proposent de créer un abonnement pour artisans, des parkings sécurisés (y compris pour les vélos cargo) et une meilleure coordination avec les pouvoirs publics. Les habitants ont souligné l'importance d'optimiser la logistique urbaine en créant par exemple des places relais pour les livraisons.

L'OFFRE COMMERCIALE

-  Favoriser l'artisanat
-  Aménager les locaux commerciaux
-  Faciliter la mobilité et la logistique dans le centre ancien

Réponse de Bordeaux Métropole :

Les orientations du plan guide témoignent d'une attention portée sur l'artisanat, la logistique, etc.

Le plan d'actions viendra préciser les modalités d'intervention sur ces aspects.

Le tissu associatif

Le constat issu du diagnostic usager :

Lors de la phase de diagnostic, les usagers et résidents du centre ancien ont témoigné d'un **manque de vie culturelle et artistique**, notamment en dehors de Saint-Michel (manque d'ancrage de lieux et d'associations démocratisés).

Les attentes et leviers proposés par les participants :

- **Développer l'Economie Sociale et Solidaire** sur le territoire. Plusieurs propositions ont été formulées en ce sens : cafés ambulants, recyclerie employant des personnes en insertion, commerces écologiques et de seconde main. En effet, les acteurs de l'ESS et de l'artisanat rencontrent des difficultés à s'installer ou à se maintenir en centre-ville en raison de loyers élevés, du manque de petites surfaces, et de la spéculation immobilière, et demandent une meilleure intégration dans les projets immobiliers avec des solutions adaptées.
- **Concevoir des espaces de convivialité rassemblant une pluralité d'usages** comme les jardins partagés, les tiers lieux mais aussi le projet « La Merguez ». Il s'agit d'un

bâtiment non aménagé situé entre la rue Gaspard Philippe et la rue Planterose. Les habitants ont émis le souhait d'y développer une maison de santé ainsi qu'un lieu associatif à cet endroit.

LE TISSU ASSOCIATIF



Développer l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)



Concevoir des espaces de convivialité rassemblant une pluralité d'usages

Réponse de Bordeaux Métropole :

Favoriser le développement de l'Economie Sociale et Solidaire sur le centre ancien fait partie des orientations du plan guide et des objets du projet.

La conception des espaces sera, quand elle questionner dans la mise en œuvre du plan d'actions.

Adaptation au changement climatique

Végétalisation

Le constat issu du diagnostic usager :

Un répondant au questionnaire sur cinq estime que le **manque de végétation** constitue le principal défaut du centre ancien de Bordeaux. En effet, plusieurs participants ont par exemple témoigné de la difficulté à circuler dans l'espace public l'été, en raison de sa très forte minéralité (îlots de chaleur).



Les attentes et leviers proposés par les participants :

- **Végétaliser le centre ancien** : en effet, en réponse à la forte minéralité et le manque d'ombre en centre-ville, de nombreux participants ont fait remonter la nécessité de végétaliser les rues, mais aussi les toits et les façades des bâtiments. Pour certains, cela peut se faire en plantant massivement des arbres, ou en engageant des jardiniers de rue. La végétalisation de la place Nansouty, de la rue Malbec, de Bègles, ainsi que la rue Kléber est appréciée. Ces sites pourraient ainsi constituer des exemples pour la végétalisation de quelques lieux identifiés prioritairement par les participants, tels que la place Saint-Michel, Gambetta, de la Victoire, la place des Basques, le Cours de la Somme, de la Marne, Pasteur, Aristide Briand, le Marché des Capucins, ainsi que le secteur Pey Berland. La rue Sainte-Catherine a aussi été l'objet de propositions plus approfondies : plantation de plantes grimpantes et d'arches végétales entre les commerces via la mise en place de pergolas végétales. Pour mener à bien cette végétalisation globale, le public recommande par ailleurs de s'appuyer sur Action Citoyenne (une initiative locale qui vise à favoriser les projets de végétalisation). Dans cette perspective, les participants ont également imaginé le développement du permis de végétaliser pour inciter les actions des riverains.



Je pense qu'il faut poursuivre le permis de végétalisation.



Contribution citoyenne issue de la concertation

- **Transformer les cœurs d'îlots en îlots de fraîcheur** : certains résidents ont considéré que l'aménagement des combles en espaces extérieurs (balcons, vérandas) par des particuliers est intéressant dans le but de développer la végétalisation dans le centre ancien. Ils ont aussi préconisé la désartificialisation des parkings. Enfin, les participants ont exprimé le besoin d'aménager le centre ancien pour lutter contre les îlots de chaleur urbaine, en installant des brumisateurs, des fontaines, et des toilettes adaptées aux fortes chaleurs (toilettes sèches ou vespasiennes).
- **Désartificialiser les parkings.**

VÉGÉTALISATION



Végétaliser le centre ancien



Transformer les cœurs d'îlots urbains en îlots de fraîcheur



Désartificialiser les parkings

Réponse de Bordeaux Métropole :

L'objectif de ce projet est d'accompagner au mieux le territoire sur les changements climatiques, la question de la végétalisation est au cœur des orientations du plan guide.

Les secteurs à enjeu pour réaliser des îlots de fraîcheur sont définis dans le plan guide, le programme d'action viendra préciser les potentielles interventions sur cet axe.

Gestion des ressources

Le constat issu du diagnostic usager :

Pendant la phase de diagnostic, les participants ont fait état d'une **bonne gestion des composteurs collectifs**.

Les attentes et leviers proposés par les participants :

- **Développer l'usage des ressources recyclées** : par exemple, les participants ont proposé de développer les énergies renouvelables par l'installation de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux, de procéder à la récupération des eaux de pluie pour la réutiliser pendant les périodes de sécheresse, d'accélérer le développement de la filière du compostage et d'informer davantage les habitants sur le compostage des déchets organiques.

Réponse de Bordeaux Métropole :

La question de l'usage des ressources recyclées est un point important pour l'aménagement de l'espace de demain.

Ces questions sont abordées et prises en compte dans l'aménagement global de la ville et de la Métropole mais ne sont pas définies de manière précise à l'échelle du projet Bordeaux Centre Ancien.

GESTION DES RESSOURCES



Développer l'usage des ressources recyclées (énergies renouvelables, récupération des eaux de pluie, filière du compostage)



Optimiser les déchets dans l'espace public

Annexes

Annexe A – lien des différents éléments disponibles sur le site de la participation

Délibération d'ouverture : [bordeaux re-centre deliberation concertation 30juin2023.pdf](#)

Délibération de clôture : [Bordeaux Re-Centre délibération 2025-232.pdf](#)

Dossier de concertation : [bordeaux re-centre dossier concertation vd réduit.pdf](#)

Annexes B – Annonces légales et réglementaires/ Avis de clôture

24 ANNONCES Lundi 18 septembre 2023 **SUD OUEST**



Retrouvez toutes les annonces dans la région sur sudouest-annonces.com

Annonces légales et officielles

Retrouvez toutes nos annonces légales sur sudouest.fr/annonces-legales, sudouest-marchespublics.com, en partenariat avec le réseau **france**

Ventes aux enchères

Ventes volontaires

A. BLANCHY
COMMISSAIRE PRÉPOSÉ
BORDEAUX-CHARENTAIS

E. LACOMBE
COMMISSAIRE PRÉPOSÉ
BORDEAUX-CHARENTAIS

VENTE VOLONTAIRE
MARDI 19 SEPTEMBRE 2023 à 14h, quel que soit le jour de la semaine / 24, rue David-Rayet, 33000 Bordeaux, salle de l'ancien restaurant d'été, après 15h, 17h, 19h, 21h, 23h, 25h, 27h, 29h, 31h, 33h, 35h, 37h, 39h, 41h, 43h, 45h, 47h, 49h, 51h, 53h, 55h, 57h, 59h, 61h, 63h, 65h, 67h, 69h, 71h, 73h, 75h, 77h, 79h, 81h, 83h, 85h, 87h, 89h, 91h, 93h, 95h, 97h, 99h, 101h, 103h, 105h, 107h, 109h, 111h, 113h, 115h, 117h, 119h, 121h, 123h, 125h, 127h, 129h, 131h, 133h, 135h, 137h, 139h, 141h, 143h, 145h, 147h, 149h, 151h, 153h, 155h, 157h, 159h, 161h, 163h, 165h, 167h, 169h, 171h, 173h, 175h, 177h, 179h, 181h, 183h, 185h, 187h, 189h, 191h, 193h, 195h, 197h, 199h, 201h, 203h, 205h, 207h, 209h, 211h, 213h, 215h, 217h, 219h, 221h, 223h, 225h, 227h, 229h, 231h, 233h, 235h, 237h, 239h, 241h, 243h, 245h, 247h, 249h, 251h, 253h, 255h, 257h, 259h, 261h, 263h, 265h, 267h, 269h, 271h, 273h, 275h, 277h, 279h, 281h, 283h, 285h, 287h, 289h, 291h, 293h, 295h, 297h, 299h, 301h, 303h, 305h, 307h, 309h, 311h, 313h, 315h, 317h, 319h, 321h, 323h, 325h, 327h, 329h, 331h, 333h, 335h, 337h, 339h, 341h, 343h, 345h, 347h, 349h, 351h, 353h, 355h, 357h, 359h, 361h, 363h, 365h, 367h, 369h, 371h, 373h, 375h, 377h, 379h, 381h, 383h, 385h, 387h, 389h, 391h, 393h, 395h, 397h, 399h, 401h, 403h, 405h, 407h, 409h, 411h, 413h, 415h, 417h, 419h, 421h, 423h, 425h, 427h, 429h, 431h, 433h, 435h, 437h, 439h, 441h, 443h, 445h, 447h, 449h, 451h, 453h, 455h, 457h, 459h, 461h, 463h, 465h, 467h, 469h, 471h, 473h, 475h, 477h, 479h, 481h, 483h, 485h, 487h, 489h, 491h, 493h, 495h, 497h, 499h, 501h, 503h, 505h, 507h, 509h, 511h, 513h, 515h, 517h, 519h, 521h, 523h, 525h, 527h, 529h, 531h, 533h, 535h, 537h, 539h, 541h, 543h, 545h, 547h, 549h, 551h, 553h, 555h, 557h, 559h, 561h, 563h, 565h, 567h, 569h, 571h, 573h, 575h, 577h, 579h, 581h, 583h, 585h, 587h, 589h, 591h, 593h, 595h, 597h, 599h, 601h, 603h, 605h, 607h, 609h, 611h, 613h, 615h, 617h, 619h, 621h, 623h, 625h, 627h, 629h, 631h, 633h, 635h, 637h, 639h, 641h, 643h, 645h, 647h, 649h, 651h, 653h, 655h, 657h, 659h, 661h, 663h, 665h, 667h, 669h, 671h, 673h, 675h, 677h, 679h, 681h, 683h, 685h, 687h, 689h, 691h, 693h, 695h, 697h, 699h, 701h, 703h, 705h, 707h, 709h, 711h, 713h, 715h, 717h, 719h, 721h, 723h, 725h, 727h, 729h, 731h, 733h, 735h, 737h, 739h, 741h, 743h, 745h, 747h, 749h, 751h, 753h, 755h, 757h, 759h, 761h, 763h, 765h, 767h, 769h, 771h, 773h, 775h, 777h, 779h, 781h, 783h, 785h, 787h, 789h, 791h, 793h, 795h, 797h, 799h, 801h, 803h, 805h, 807h, 809h, 811h, 813h, 815h, 817h, 819h, 821h, 823h, 825h, 827h, 829h, 831h, 833h, 835h, 837h, 839h, 841h, 843h, 845h, 847h, 849h, 851h, 853h, 855h, 857h, 859h, 861h, 863h, 865h, 867h, 869h, 871h, 873h, 875h, 877h, 879h, 881h, 883h, 885h, 887h, 889h, 891h, 893h, 895h, 897h, 899h, 901h, 903h, 905h, 907h, 909h, 911h, 913h, 915h, 917h, 919h, 921h, 923h, 925h, 927h, 929h, 931h, 933h, 935h, 937h, 939h, 941h, 943h, 945h, 947h, 949h, 951h, 953h, 955h, 957h, 959h, 961h, 963h, 965h, 967h, 969h, 971h, 973h, 975h, 977h, 979h, 981h, 983h, 985h, 987h, 989h, 991h, 993h, 995h, 997h, 999h, 1001h, 1003h, 1005h, 1007h, 1009h, 1011h, 1013h, 1015h, 1017h, 1019h, 1021h, 1023h, 1025h, 1027h, 1029h, 1031h, 1033h, 1035h, 1037h, 1039h, 1041h, 1043h, 1045h, 1047h, 1049h, 1051h, 1053h, 1055h, 1057h, 1059h, 1061h, 1063h, 1065h, 1067h, 1069h, 1071h, 1073h, 1075h, 1077h, 1079h, 1081h, 1083h, 1085h, 1087h, 1089h, 1091h, 1093h, 1095h, 1097h, 1099h, 1101h, 1103h, 1105h, 1107h, 1109h, 1111h, 1113h, 1115h, 1117h, 1119h, 1121h, 1123h, 1125h, 1127h, 1129h, 1131h, 1133h, 1135h, 1137h, 1139h, 1141h, 1143h, 1145h, 1147h, 1149h, 1151h, 1153h, 1155h, 1157h, 1159h, 1161h, 1163h, 1165h, 1167h, 1169h, 1171h, 1173h, 1175h, 1177h, 1179h, 1181h, 1183h, 1185h, 1187h, 1189h, 1191h, 1193h, 1195h, 1197h, 1199h, 1201h, 1203h, 1205h, 1207h, 1209h, 1211h, 1213h, 1215h, 1217h, 1219h, 1221h, 1223h, 1225h, 1227h, 1229h, 1231h, 1233h, 1235h, 1237h, 1239h, 1241h, 1243h, 1245h, 1247h, 1249h, 1251h, 1253h, 1255h, 1257h, 1259h, 1261h, 1263h, 1265h, 1267h, 1269h, 1271h, 1273h, 1275h, 1277h, 1279h, 1281h, 1283h, 1285h, 1287h, 1289h, 1291h, 1293h, 1295h, 1297h, 1299h, 1301h, 1303h, 1305h, 1307h, 1309h, 1311h, 1313h, 1315h, 1317h, 1319h, 1321h, 1323h, 1325h, 1327h, 1329h, 1331h, 1333h, 1335h, 1337h, 1339h, 1341h, 1343h, 1345h, 1347h, 1349h, 1351h, 1353h, 1355h, 1357h, 1359h, 1361h, 1363h, 1365h, 1367h, 1369h, 1371h, 1373h, 1375h, 1377h, 1379h, 1381h, 1383h, 1385h, 1387h, 1389h, 1391h, 1393h, 1395h, 1397h, 1399h, 1401h, 1403h, 1405h, 1407h, 1409h, 1411h, 1413h, 1415h, 1417h, 1419h, 1421h, 1423h, 1425h, 1427h, 1429h, 1431h, 1433h, 1435h, 1437h, 1439h, 1441h, 1443h, 1445h, 1447h, 1449h, 1451h, 1453h, 1455h, 1457h, 1459h, 1461h, 1463h, 1465h, 1467h, 1469h, 1471h, 1473h, 1475h, 1477h, 1479h, 1481h, 1483h, 1485h, 1487h, 1489h, 1491h, 1493h, 1495h, 1497h, 1499h, 1501h, 1503h, 1505h, 1507h, 1509h, 1511h, 1513h, 1515h, 1517h, 1519h, 1521h, 1523h, 1525h, 1527h, 1529h, 1531h, 1533h, 1535h, 1537h, 1539h, 1541h, 1543h, 1545h, 1547h, 1549h, 1551h, 1553h, 1555h, 1557h, 1559h, 1561h, 1563h, 1565h, 1567h, 1569h, 1571h, 1573h, 1575h, 1577h, 1579h, 1581h, 1583h, 1585h, 1587h, 1589h, 1591h, 1593h, 1595h, 1597h, 1599h, 1601h, 1603h, 1605h, 1607h, 1609h, 1611h, 1613h, 1615h, 1617h, 1619h, 1621h, 1623h, 1625h, 1627h, 1629h, 1631h, 1633h, 1635h, 1637h, 1639h, 1641h, 1643h, 1645h, 1647h, 1649h, 1651h, 1653h, 1655h, 1657h, 1659h, 1661h, 1663h, 1665h, 1667h, 1669h, 1671h, 1673h, 1675h, 1677h, 1679h, 1681h, 1683h, 1685h, 1687h, 1689h, 1691h, 1693h, 1695h, 1697h, 1699h, 1701h, 1703h, 1705h, 1707h, 1709h, 1711h, 1713h, 1715h, 1717h, 1719h, 1721h, 1723h, 1725h, 1727h, 1729h, 1731h, 1733h, 1735h, 1737h, 1739h, 1741h, 1743h, 1745h, 1747h, 1749h, 1751h, 1753h, 1755h, 1757h, 1759h, 1761h, 1763h, 1765h, 1767h, 1769h, 1771h, 1773h, 1775h, 1777h, 1779h, 1781h, 1783h, 1785h, 1787h, 1789h, 1791h, 1793h, 1795h, 1797h, 1799h, 1801h, 1803h, 1805h, 1807h, 1809h, 1811h, 1813h, 1815h, 1817h, 1819h, 1821h, 1823h, 1825h, 1827h, 1829h, 1831h, 1833h, 1835h, 1837h, 1839h, 1841h, 1843h, 1845h, 1847h, 1849h, 1851h, 1853h, 1855h, 1857h, 1859h, 1861h, 1863h, 1865h, 1867h, 1869h, 1871h, 1873h, 1875h, 1877h, 1879h, 1881h, 1883h, 1885h, 1887h, 1889h, 1891h, 1893h, 1895h, 1897h, 1899h, 1901h, 1903h, 1905h, 1907h, 1909h, 1911h, 1913h, 1915h, 1917h, 1919h, 1921h, 1923h, 1925h, 1927h, 1929h, 1931h, 1933h, 1935h, 1937h, 1939h, 1941h, 1943h, 1945h, 1947h, 1949h, 1951h, 1953h, 1955h, 1957h, 1959h, 1961h, 1963h, 1965h, 1967h, 1969h, 1971h, 1973h, 1975h, 1977h, 1979h, 1981h, 1983h, 1985h, 1987h, 1989h, 1991h, 1993h, 1995h, 1997h, 1999h, 2001h, 2003h, 2005h, 2007h, 2009h, 2011h, 2013h, 2015h, 2017h, 2019h, 2021h, 2023h, 2025h, 2027h, 2029h, 2031h, 2033h, 2035h, 2037h, 2039h, 2041h, 2043h, 2045h, 2047h, 2049h, 2051h, 2053h, 2055h, 2057h, 2059h, 2061h, 2063h, 2065h, 2067h, 2069h, 2071h, 2073h, 2075h, 2077h, 2079h, 2081h, 2083h, 2085h, 2087h, 2089h, 2091h, 2093h, 2095h, 2097h, 2099h, 2101h, 2103h, 2105h, 2107h, 2109h, 2111h, 2113h, 2115h, 2117h, 2119h, 2121h, 2123h, 2125h, 2127h, 2129h, 2131h, 2133h, 2135h, 2137h, 2139h, 2141h, 2143h, 2145h, 2147h, 2149h, 2151h, 2153h, 2155h, 2157h, 2159h, 2161h, 2163h, 2165h, 2167h, 2169h, 2171h, 2173h, 2175h, 2177h, 2179h, 2181h, 2183h, 2185h, 2187h, 2189h, 2191h, 2193h, 2195h, 2197h, 2199h, 2201h, 2203h, 2205h, 2207h, 2209h, 2211h, 2213h, 2215h, 2217h, 2219h, 2221h, 2223h, 2225h, 2227h, 2229h, 2231h, 2233h, 2235h, 2237h, 2239h, 2241h, 2243h, 2245h, 2247h, 2249h, 2251h, 2253h, 2255h, 2257h, 2259h, 2261h, 2263h, 2265h, 2267h, 2269h, 2271h, 2273h, 2275h, 2277h, 2279h, 2281h, 2283h, 2285h, 2287h, 2289h, 2291h, 2293h, 2295h, 2297h, 2299h, 2301h, 2303h, 2305h, 2307h, 2309h, 2311h, 2313h, 2315h, 2317h, 2319h, 2321h, 2323h, 2325h, 2327h, 2329h, 2331h, 2333h, 2335h, 2337h, 2339h, 2341h, 2343h, 2345h, 2347h, 2349h, 2351h, 2353h, 2355h, 2357h, 2359h, 2361h, 2363h, 2365h, 2367h, 2369h, 2371h, 2373h, 2375h, 2377h, 2379h, 2381h, 2383h, 2385h, 2387h, 2389h, 2391h, 2393h, 2395h, 2397h, 2399h, 2401h, 2403h, 2405h, 2407h, 2409h, 2411h, 2413h, 2415h, 2417h, 2419h, 2421h, 2423h, 2425h, 2427h, 2429h, 2431h, 2433h, 2435h, 2437h, 2439h, 2441h, 2443h, 2445h, 2447h, 2449h, 2451h, 2453h, 2455h, 2457h, 2459h, 2461h, 2463h, 2465h, 2467h, 2469h, 2471h, 2473h, 2475h, 2477h, 2479h, 2481h, 2483h, 2485h, 2487h, 2489h, 2491h, 2493h, 2495h, 2497h, 2499h, 2501h, 2503h, 2505h, 2507h, 2509h, 2511h, 2513h, 2515h, 2517h, 2519h, 2521h, 2523h, 2525h, 2527h, 2529h, 2531h, 2533h, 2535h, 2537h, 2539h, 2541h, 2543h, 2545h, 2547h, 2549h, 2551h, 2553h, 2555h, 2557h, 2559h, 2561h, 2563h, 2565h, 2567h, 2569h, 2571h, 2573h, 2575h, 2577h, 2579h, 2581h, 2583h, 2585h, 2587h, 2589h, 2591h, 2593h, 2595h, 2597h, 2599h, 2601h, 2603h, 2605h, 2607h, 2609h, 2611h, 2613h, 2615h, 2617h, 2619h, 2621h, 2623h, 2625h, 2627h, 2629h, 2631h, 2633h, 2635h, 2637h, 2639h, 2641h, 2643h, 2645h, 2647h, 2649h, 2651h, 2653h, 2655h, 2657h, 2659h, 2661h, 2663h, 2665h, 2667h, 2669h, 2671h, 2673h, 2675h, 2677h, 2679h, 2681h, 2683h, 2685h, 2687h, 2689h, 2691h, 2693h, 2695h, 2697h, 2699h, 2701h, 2703h, 2705h, 2707h, 2709h, 2711h, 2713h, 2715h, 2717h, 2719h, 2721h, 2723h, 2725h, 2727h, 2729h, 2731h, 2733h, 2735h, 2737h, 2739h, 2741h, 2743h, 2745h, 2747h, 2749h, 2751h, 2753h, 2755h, 2757h, 2759h, 2761h, 2763h, 2765h, 2767h, 2769h, 2771h, 2773h, 2775h, 2777h, 2779h, 2781h, 2783h, 2785h, 2787h, 2789h, 2791h, 2793h, 2795h, 2797h, 2799h, 2801h, 2803h, 2805h, 2807h, 2809h, 2811h, 2813h, 2815h, 2817h, 2819h, 2821h, 2823h, 2825h, 2827h, 2829h, 2831h, 2833h, 2835h, 2837h, 2839h, 2841h, 2843h, 2845h, 2847h, 2849h, 2851h, 2853h, 2855h, 2857h, 2859h, 2861h, 2863h, 2865h, 2867h, 2869h, 2871h, 2873h, 2875h, 2877h, 2879h, 2881h, 2883h, 2885h, 2887h, 2889h, 2891h, 2893h, 2895h, 2897h, 2899h, 2901h, 2903h, 2905h, 2907h, 2909h, 2911h, 2913h, 2915h, 2917h, 2919h, 2921h, 2923h, 2925h, 2927h, 2929h, 2931h, 2933h, 2935h, 2937h, 2939h, 2941h, 2943h, 2945h, 2947h, 2949h, 2951h, 2953h, 2955h, 2957h, 2959h, 2961h, 2963h, 2965h, 2967h, 2969h, 2971h, 2973h, 2975h, 2977h, 2979h, 2981h, 2983h, 2985h, 2987h, 2989h, 2991h, 2993h, 2995h, 2997h, 2999h, 3001h, 3003h, 3005h, 3007h, 3009h, 3011h, 3013h, 3015h, 3017h, 3019h, 3021h, 3023h, 3025h, 3027h, 3029h, 3031h, 3033h, 3035h, 3037h, 3039h, 3041h, 3043h, 3045h, 3047h, 3049h, 3051h, 3053h, 3055h, 3057h, 3059h, 3061h, 3063h, 3065h, 3067h, 3069h, 3071h, 3073h, 3075h, 3077h, 3079h, 3081h, 3083h, 3085h, 3087h, 3089h, 3091h, 3093h, 3095h, 3097h, 3099h, 3101h, 3103h, 3105h, 3107h, 3109h, 3111h, 3113h, 3115h, 3117h, 3119h, 3121h, 3123h, 3125h, 3127h, 3129h, 3131h, 3133h, 3135h, 3137h, 3139h, 3141h, 3143h, 3145h, 3147h, 3149h, 3151h, 3153h, 3155h, 3157h, 3159h, 3161h, 3163h, 3165h, 3167h, 3169h, 3171h, 3173h, 3175h, 3177h, 3179h, 3181h, 3183h, 3185h, 3187h, 3189h, 3191h, 3193h, 3195h, 3197h, 3199h, 3201h, 3203h, 3205h, 3207h, 3209h, 3211h, 3213h, 3215h, 3217h, 3219h, 3221h, 3223h, 3225h, 3227h, 3229h, 3231h, 3233h, 3235h, 3237h, 3239h, 3241h, 3243h, 3245h, 3247h, 3249h, 3251h, 3253h, 3255h, 3257h, 3259h, 3261h, 3263h, 3265h, 3267h, 3269h, 3271h, 3273h, 3275h, 3277h, 3279h, 3281h, 3283h, 3285h, 3287h, 3289h, 3291h, 3293h, 3295h, 3297h, 3299h, 3301h, 3303h, 3305h, 3307h, 3309h, 3311h, 3313h, 3315h, 3317h, 3319h, 3321h, 3323h, 3325h, 3327h, 3329h, 3331h, 3333h, 3335h, 3337h, 3339h, 3341h, 3343h, 3345h, 3347h, 3349h, 3351h, 3353h, 3355h, 3357h, 3359h, 3361h, 3363h, 3365h, 3367h, 3369h, 3371h, 3373h, 3375h, 3377h, 3379h, 3381h, 3383h, 3385h, 3387h, 3389h, 3391h, 3393h, 3395h, 3397h, 3399h, 3401h, 3403h, 3405h, 3407h, 3409h, 3411h, 3413h, 3415h, 3417h, 3419h, 3421h, 3423h, 3425h, 3427h, 3429h, 3431h, 3433h, 3435h, 3437h, 3439h, 3441h, 3443h, 3445h, 3447h, 3449h, 3451h, 3453h, 3455h, 3457h, 3459h, 3461h, 3463h, 3465h, 3467h, 3469h, 3471h, 3473h, 3475h, 3477h, 3479h, 3481h, 3483h, 3485h, 3487h, 3489h, 3491h, 3493h, 3495h, 3497h, 3499h,

Annexes C – Affiches et Flyers



Permettre à tous de vivre (mieux) le centre ancien de Bordeaux

> **Lancement de la concertation dès le 3 octobre 2023 pour
penser le centre-ville de demain**

Rendez-vous le 17 octobre pour un forum participatif
Marché des Douves
De 17h à 20h

Au programme : des visites patrimoniales à partir 15h, des stands participatifs et
d'information
Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la participation de Bordeaux Métropole





Campagne d'affichage en amont de la réunion publique



Annexe D – Publications numériques



Bordeaux Métropole

@BxMetro

[À vous la parole]

Donnez votre avis sur l'opération d'aménagement Bordeaux Centre ancien !

Répondez dès à présent à l'enquête en ligne pour construire le centre-ville de demain.

@Bordeaux

participation.bordeaux-metropole.fr/participation/...



11:01 AM · 3 oct. 2023 · 8 099 vues

4

6

7



Bordeaux Métropole

@BxMetro

[À vous la parole]

Il est toujours possible de donner votre avis sur l'opération d'aménagement @Bordeaux Centre ancien !

Construisez avec nous le centre-ville de demain.

participation.bordeaux-metropole.fr/participation/...



3:15 PM · 11 juin 2024 · 1 075 vues

3

Accusé de réception en préfecture
033-243300316-20250926-Inc1110115-DE-1-1
Date de télétransmission : 08/10/2025
Date de réception préfecture : 03/10/2025
Publié le : 03/10/2025





Annexe E – Article de presse

TV7

Rechercher La chaîne Podcasts

SUD OUEST

Journal S'identifier

MA VILLE ACTUALITÉ DÉCLIC LA SÉLECTION FAITS DIVERS SPORT LOISIRS SERVICES ÉTUDIANT ANNONCES

Avenir du centre ancien de Bordeaux : une balade urbaine dans le secteur de Bordeaux centre est prévue ce samedi

Lecture 1 min

Accueil • Gironde • Bordeaux



Le départ de la balade urbaine se fera place Saint-Projet. © Crédit photo : Archives Illustration Elisa Artigue-Cazcarra

Par SudOvest.fr Bordeaux
Publié le 05/12/2023 à 17h00.

Écouter

Réagir

Voir sur la

Partager

PREMIUM

Sur Web, Tablette et Mobile

« Planter dès qu'on peut » : en centre-ville, la revégétalisation reste un impératif

La dernière réunion publique sur le centre ancien de Bordeaux a permis de présenter les initiatives pour s'adapter au dérèglement climatique. Idée phare : la création d'un « arc frais » relié au fleuve et à des « quartiers jardins » à aménager en végétalisant des actuels îlots de chaleur

Christophe Loubes
c.loubes@sudouest.fr

La concertation se poursuit jusqu'au 26 juin, mais on y voit plus clair sur l'aménagement du centre ancien de Bordeaux : ce périmètre de 323 hectares délimité par la gare Saint-Jean, la place Nansouty, le quartier Méridack et le cours de l'Intendance (voir ci-contre), pour lequel la Ville, la Métropole et l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru) ont programmé d'investir 41 millions d'euros. Une rénovation publique, jadis, a permis de faire le point sur l'opération Rénover, destinée (entre autres) à améliorer le cadre de vie, diversifier l'offre de logements, attirer des familles et des ménages jeunes, valoriser le patrimoine architectural et urbain et revégétaliser ce territoire très minéral.

Vaste projet, avec des injonctions qui peuvent parfois sembler contradictoires : léger plus de monde sans dénaturer un bâti parfois millénaire, mais guidé par une idée forte : « Faire en sorte que ce secteur central reste vivant et ne se figne pas », dit Jean-Rémy Dostes, l'architecte-urbaniste en charge de ce dossier avec son agence, Hame. Si on a aussi évoqué le besoin de diversité des commerces et des services, ou la lutte contre le mal-logement, c'est l'adaptation de la ville aux nouveaux défis climatiques qui a dominé les débats.

Quatre « quartiers jardins »

Il en particulier été question d'ouvrir un « arc frais », qui suivrait la courbe de la Garonne à un petit kilomètre de distance à l'intérieur de la ville. Le projet conçu par Hame parle d'aménager quatre « quartiers jardins » au niveau de la rue de la Boétie, de la place Pressensac, de la rue Kéiser et de la rue du Serpent : des secteurs où renforcerait la végétation, on



Plantation de mûlles place Pey-Berland en 2021. La Ville et la Métropole veulent multiplier ce genre d'initiative, en en profitant pour améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans les rues revégétalisées. THIERRY DAVOZ / ARCHIVES 90

Des secteurs dont on renforcerait la végétation, en améliorant les déplacements piétons

améliorant au passage les déplacements piétons, en particulier pour les personnes à mobilité réduite.

On relèverait ces « quartiers jardins » les uns aux autres par des « zones de fraîcheur publiques » et on les connecterait aux endroits déjà végétalisés ou à la Garonne. « L'idée, c'est de planter dès qu'on peut, résume Jean-Rémy Dostes, de travailler espace par espace, de désimperméabiliser tout ce qu'on peut désimperméabiliser. »

Couloir verte

Avec cette difficulté que plus de 80 % du forçier est privé. « Mais même au sein d'îlots d'habitation on peut créer des jardins collectifs "de poche", comme ça a été le cas avec le jardin Dorignac, rue des Mers, ou comme on l'a fait cours de l'Argonne : dans un habitat dégradé on a créé un 200 m² pour créer un jardin et contribuer à faire baisser les températures. » Olivier Cazaux, élu du quartier Bordeaux sud, évoque aussi un projet de couloir verte reliant la place André Meunier et le fleuve, via la place Renaudet et la rue Jacques d'Wells. En amenant la fraîcheur du

fleuve à l'intérieur du quartier Sainte-Croix. Didier Jeanjean, l'adjoint en charge de la nature, va plus loin en évoquant la création de fontaines à boire et de bassins de récupération des eaux de

pluie. Voir la possibilité de rétablir l'accès à des estacs par où l'eau circule dans le sous-sol de Bordeaux. Mais ça, c'est un tout autre chantier, et c'est à l'échelon métropolitain que ça se discute.



Le Piéton

aime la flotte et les sports nautiques. Surtout avec l'arrivée du printemps. Alors, ce dimanche matin, il a été surpris de voir cet homme, debout sur un paddle, perdu au milieu de la Garonne. Il était seul, histoire de bien profiter de son dimanche matin. Seul sur les flots, sous un ciel gris. Les voici, les nouveaux pirates de la Garonne.

ACHAT d'OR et d'ARGENT au plus HAUT PRIX du MARCHÉ !!!

BIJOUTERIE DU MÉDOC
Depuis 1975

Barrière du Médoc
19 avenue de la Libération
33110 LE BOUSCAT

05 56 08 33 75 / 06 99 69 90 00

Correspondants

Centre-ville, Jean-Claude Meymerit, 06 07 54 96 05, jcmeymerit-sudouest@orange.fr
Borckan / Chautrons / Grand-Parc Alain Mangini, 06 23 36 76 69 alain.mangini@wanadoo.fr
La Bastide / Saint-Michel Saint-Jean - Belcier Brigitte Charles, 06 30 61 93 43 beig33@hotmail.fr
Caudéran / Fondaudouze Saint-Augustin - Le Tassin Saint-Bruno / Saint-Seurin Laure Huet, 06 45 55 36 31 huet.sudouest@yahoo.fr

Utile

« Sud Ouest » Standard. Tél. 05 35 31 31 31.
Redaction Bordeaux. 23, quai des Queyries, 33 190 Bordeaux. 05 35 31 31 31. gironde@sudouest.fr
Publicité. 05 35 31 27 05.
Distribution du journal à domicile. Pour recevoir le journal sans supplément de prix, ou pour tout renseignement sur votre abonnement, un seul numéro : 05 57 29 09 33.